



Les Social Marketers qui ont atteint comme rang le plus élevé Senior Team Leader pourront participer à la promotion "Reset & Rise" entre le 1er janvier et le 31 mars 2021. Le rang auquel le Social Marketer s'est qualifié en décembre 2020 est le point de référence pour l'avancement de rang en janvier 2021 ainsi que celui de la prime supplémentaire Reset & Rise.

Exceptionnellement, les Social Marketers avec le rang le plus élevé Director 1, qui se sont qualifiés tous les mois entre octobre et décembre 2020 à un rang inférieur à Director 1, pourront également participer. Le rang auquel le Social Marketer s'est qualifié en décembre 2020 est le point de référence pour l'avancement de rang en janvier 2021 ainsi que celui de la prime supplémentaire Reset & Rise.

C'est une excellente opportunité pour les Social Marketers qui visent de nouveaux objectifs avec Modere. Lorsqu'ils progressent à un rang supérieur par rapport au mois de décembre 2020 et se requalifient à ce rang au cours de la période de trois mois ils pourront gagner des revenus supplémentaires.

Les nouveaux Social Marketers qui s'inscrivent à partir du 1er janvier ne sont pas éligibles à participer à la promotion **RESET & RISE**.

La promotion Modere **RESET & RISE** est une promotion commerciale temporaire qui s'ajoute au [plan de rémunération de](#) Modere Europe ("Modere").

ÉLIGIBILITÉ

Tous les Social Marketers basés en Europe qui, en décembre 2020, se sont qualifiés comme plus haut rang Senior Team Leader* ou moins, pourront participer à la promotion "Reset & Rise" et gagner une ou plusieurs primes supplémentaires "RESET & RISE".

***Pour les Social Marketers avec comme rang le plus élevé Director 1, veuillez-vous référer aux conditions d'éligibilité supplémentaires ci-dessus.**

Cette prime est liée directement à la Prime de Développeurs d'équipes et les EOP sont donc un critère à prendre en compte dans les qualifications aux rangs mentionnés ci-dessus afin de pouvoir percevoir la prime supplémentaire RESET & RISE.

COMMENT GAGNER LA PRIME RESET & RISE

Un Social Marketer doit progresser au rang de Team Leader, de Senior Team Leader ou de Director 1 en janvier 2021 par rapport son rang de décembre 2020 pour être éligible à la prime Reset & Rise en

janvier, puis se requalifier à ce rang ou plus au cours des deux autres mois de la période promotionnelle pour continuer à bénéficier du bonus Reset & Rise.

Pour obtenir la prime **RESET & RISE**, les Social Marketers doivent :

- Un Social Marketer qui se qualifie comme Consultant ou de Senior Consultant en décembre 2020 et qui se qualifie Team Leader en janvier 2021 gagnera 50 % de plus sur la PRIME DE DÉVELOPPEURS D'ÉQUIPES, soit l'équivalent de 50€. Cette prime Reset & Rise peut être obtenue tout au long de la période de promotion en se qualifiant à nouveau au rang de Team Leader ou plus.
- Un Social Marketer qui se qualifie comme Consultant, Senior Consultant ou Team Leader en décembre 2020 et qui se qualifie comme Senior Team Leader en janvier 2021, gagnera 100 % de plus sur la PRIME DE DÉVELOPPEURS D'ÉQUIPES, qui équivaut à 200€. Ce bonus de Reset & Rise peut être obtenu tout au long de la période de promotion en se qualifiant à nouveau au rang de Senior Team Leader ou plus.
- Un Social Marketer qui se qualifie comme Consultant, Senior Consultant, Team Leader, Senior Team Leader en décembre 2020 et qui se qualifie comme Director 1 en janvier 2021, gagnera 150 % de plus sur la PRIME DE DÉVELOPPEURS D'ÉQUIPES, équivalent à 600€. Ce bonus de Reset & Rise peut être obtenu tout au long de la période de promotion en se qualifiant à nouveau au rang de Director 1 ou plus.

***Pour les Social Marketers avec comme rang le plus élevé Director 1, veuillez-vous référer aux conditions d'éligibilité supplémentaires ci-dessus.**

EXEMPLES

1. En décembre 2020, je suis qualifié au rang de **CONSULTANT**. En janvier 2021, je me qualifie **TEAM LEADER** et je gagne donc 50€ supplémentaires grâce à la promotion Reset & Rise. En février, je me qualifie au rang de **SENIOR CONSULTANT**, et je ne me qualifie donc pas pour la prime supplémentaire Reset & Rise. En mars, je me requalifie à nouveau en tant que **TEAM LEADER** et je gagne 50€ supplémentaires dans le cadre de la promotion Reset & Rise.

Au total, je gagne 100€/£90 supplémentaires dans le cadre de la promotion RESET & RISE.

2. En décembre 2020, je suis qualifié au rang de **TEAM LEADER**. En janvier, février et mars 2021, je me qualifie comme **SENIOR TEAM LEADER** et je gagne donc 200€ de plus chaque mois grâce à la promotion Reset & Rise.

Au total, je gagne 600 € de plus dans le cadre de la promotion RESET & RISE

3. En décembre 2020, je suis qualifié au rang de **SENIOR TEAM LEADER**. En janvier et février 2021, je me qualifie **DIRECTOR 1** et je gagne 600€ supplémentaires au cours de ces deux mois grâce à la promotion "Reset & Rise". En mars, je me qualifie au rang de **SENIOR TEAM LEADER** et je n'accède donc pas à la prime Reset & Rise pour ce mois-là.

Au total, je gagne 1200€ supplémentaires dans le cadre de la promotion RESET & RISE

4. En décembre 2020, je suis qualifié au rang de **SENIOR TEAM LEADER**. En janvier et février 2021, je me qualifie **DIRECTOR 1** et je gagne 600€ supplémentaires au cours des deux mois grâce à la promotion "Reset & Rise". En mars, je me qualifie **DIRECTOR 2** et je bénéficie également de la prime de "Reset & Rise" du **DIRECTOR 1** au cours de ce mois.

Au total, je gagne 1800€ de plus dans le cadre de la promotion RESET & RISE

TERMES & CONDITIONS

1. L'organisateur de la promotion est Modere Europe BV, Telecomlaan 9 (B5), 1831 Diegem, Belgique.
2. La promotion commerciale Modere RESET & RISE est une promotion commerciale temporaire et n'est pas un élément permanent du plan de compensation Modere.
3. La promotion est valable du 1er janvier 2021 au 31 mars 2021 inclus.
4. La promotion est ouverte à tous les Social Marketers basés dans l'un des pays européens soutenus par Modere Europe et selon le statut d'éligibilité décrit ci-dessus.
5. La prime RESET & RISE est transférée autour du 20 du mois suivant celui où la prime a été gagnée, sur le même compte bancaire que celui utilisé pour le paiement des commissions mensuelles par le Social Marketer qualifié.
6. Aucun paiement de prime n'est transférable, en tout ou en partie.
7. Modere disqualifiera le volume d'un compte en double.
8. Les gagnants seront notifiés par email.
9. Modere se réserve le droit de publier et d'utiliser vos photos et votre profil dans des mémos, sur le site web de Modere, sur le blog et dans d'autres médias utilisés par Modere pour promouvoir son activité.
10. Toute personne ne peut être comptée qu'une seule fois.
11. En participant à la promotion RESET & RISE, vous reconnaissez et acceptez pleinement et inconditionnellement d'être lié par ces conditions générales et vous devez vous conformer à toutes les conditions générales de l'accord de Modere.
12. La promotion peut être modifiée ou interrompue à tout moment sans préavis par Modere.
13. Modere se réserve le droit de refuser l'attribution d'une prime en cas de doute sur le respect des règles et conditions de la promotion et des Conditions générales de vente.
14. Les règles et conditions visées au présent document peuvent faire l'objet de modification sans préavis.

Avertissement légal : Il est illégal pour un promoteur ou un participant à un régime commercial de persuader un tiers de faire un paiement en promettant des avantages par l'adhérence des autres à un programme.